

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-271

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Économie »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	30 000 000	0
Stratégies économiques	0	30 000 000
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Rassemblement national propose de renforcer les moyens d'action de l'INSEE.

En effet l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) remplit une fonction absolument vitale dans la définition et la conduite des politiques publiques, en organisant les travaux statistiques des administrations publiques et des opérateurs privés contrôlés par l'État. Le fait de disposer de statistiques nationales de qualité est un impératif démocratique et économique.

Or, si les crédits consacrés à l'INSEE à travers le programme 220 sont stables en crédits de paiement, ils diminuent de 2,74% en autorisations d'engagement, soit une réduction de 13 millions d'euros, dessinant une trajectoire peu rassurante.

En conséquence, cet amendement procède aux mouvements de crédits suivants :

- L'action 1 du programme 220 « Statistiques et études économiques » est majorée de 30 millions d'euros en AE et CP.
- L'action 1 du programme 305 “Stratégies économiques” est minorée de 30 millions d'euros en AE et CP.